

DECISION DU MAIRE PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 ALINEA 4 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Décision n°D2025_34

OBJET : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES LANDES

Monsieur le Maire de la Ville de St-Vincent de Tyrosse,

VU la délibération 20230925_12 du Conseil Municipal en date du 25 septembre 2023 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à exercer par délégation les attributions énumérées dans la délibération et à prendre les décisions prévues en ce sens, conformément aux dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 20250224_02 du Conseil Municipal du 24 février 2025 portant approbation du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la future médiathèque,

CONSIDÉRANT que l'organisation par la Bibliothèque Gabriel Fauthoux d'un programme d'animation pour l'année 2025 est susceptible de bénéficier d'un soutien financier au titre du Règlement d'aide au développement des médiathèques du réseau départemental de lecture publique, alinéa 5-1 « Aide aux manifestations des médiathèques »,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de solliciter auprès du Département des Landes une subvention au titre du Règlement d'aide au développement des médiathèques du réseau départemental de lecture publique en vue de soutenir l'organisation du programme d'animation 2025, veillant à la diversité des publics visés et à la déclinaison dès à présent du PCSES de la future médiathèque ;

ARTICLE 2 : la demande de subvention porte sur un montant de 2 415.60 € pour un projet s'élevant à 5 368.01 €, la subvention sollicitée représentant 45 % du coût des prestations culturelles.

ARTICLE 3 : la présente décision, dont une copie sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Dax (via la transmission au contrôle de légalité), sera inscrite au registre des délibérations de la Ville de St-Vincent de Tyrosse.



Fait à Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 16 juillet 2025

Le Maire,
Régis GELEZ

Mairie de Saint-Vincent de Tyrosse
24 Avenue Nationale
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE
05 58 77 00 21 – contact@tyrosseville.com
www.ville-tyrosse.fr